

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### TRUFFICULTURE : SIGNATURE DU PLAN TRUFFES

5 mars 2020

---

Dans le cadre de la réflexion engagée lors de la démarche de transition écologique, le Département souhaite soutenir un modèle d'agriculture respectueux des paysages et de la biodiversité, développer les actions de reconquête des surfaces agricoles, investir prioritairement dans les filières d'avenir à fort potentiel économique, et favoriser la promotion de pratiques sobres en intrants chimiques. La trufficulture correspond à tous ces critères. C'est pourquoi le Département apporte son soutien au secteur trufficole. La signature du plan truffes 2019-2021 est l'une de ces marques de soutien.

#### La trufficulture, un domaine qui expérimente pour devenir pérenne

Au 19<sup>e</sup> siècle, l'Ardèche produisait entre 20 et 30 tonnes de truffes, soit à peu près l'équivalent de la production actuelle de la France entière.

Aujourd'hui, la production ardéchoise atteint entre 800 kg et 1 tonne pour les bonnes années, toutes variétés de truffes confondues.

La France est loin d'avoir une production suffisante pour répondre à la demande, et un département comme l'Ardèche, dont les territoires calcaires sont naturellement propices à la truffe (vallée du Rhône, sud Ardèche), pourrait augmenter significativement sa production sur des terrains non utilisés pour d'autres cultures et permettre ainsi à ses agriculteurs de rester sur les territoires ruraux en améliorant leurs revenus.

La trufficulture est une culture emblématique et à haut potentiel. Elle permet de valoriser des terrains qui parfois ne sont pas adéquats à d'autres cultures, difficiles à travailler en mécanisation mais aussi à développer l'agrotourisme. Une définition qui correspond aux terres ardéchoises.

C'est également une culture agro écologique ne nécessitant pas d'intrants chimiques, favorisant ainsi la biodiversité. Les chênes truffiers sont plantés sur des terrasses délaissées, des friches, propices à cette culture, embellissent le paysage et préviennent des incendies. En cela, elle correspond à la démarche de transition écologique poursuivie par le Département de l'Ardèche.

Cette culture est également un atout pour développer le tourisme vert et rehausser la gastronomie locale autour de ce produit de luxe.

#### Le Département accompagne le domaine trufficole

Le syndicat des trufficulteurs d'Ardèche rassemble les exploitations trufficoles pour entre autres coordonner les actions en faveur du développement de la filière. C'est dans cette optique qu'il a travaillé avec le Département de l'Ardèche, puis avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans leurs différents plans de soutien à la filière.

---

**Contact** : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



En effet, le Département n'a pas attendu l'arrivée du plan truffes régional pour soutenir la trufficulture.

En 2015, le Département a apporté son soutien pour l'achat de plants truffiers et sur des actions promotion et de communication, par le biais d'aides au syndicat des trufficulteurs :

- Achat de plants : 8 360 € soit 40% des dépenses.
- Action de promotion et de communication : aide financière et accompagnement du service communication. Cette action a été prolongée en 2017 dans le cadre du soutien aux territoires via l'impression de kakémonos pour le syndicat des trufficulteurs ardéchois

A compter de 2019, le Département a souhaité travailler en collaboration avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en place du plan truffes régional. Ce plan, élaboré sur 3 ans (2019-2021) s'adresse aux agriculteurs et cotisants solidaires dans son volet « aide à la plantation » ; il constitue un levier majeur pour développer la trufficulture en Ardèche, à travers le soutien à l'expérimentation, à la plantation et à la formation.

Dans le cadre de son champ d'intervention, le Département contribue au premier axe de ce plan, celui de l'investissement, à travers l'achat de plants certifiés.

**Le plan truffes 2019-2021, en résumé :**

- Adopté en octobre 2019
- Budget prévisionnel du Département 2019/2020 pour l'axe 1 : 50 000 €
- Au 15 janvier 2020, 7 dossiers (2 dossiers 2019 et 5 dossiers 2020) présentés pour un montant total de 8 805 €

---

**Contact :** Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



[www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07  
fax : 04 75 66 77 77 - [contact@ardeche.fr](mailto:contact@ardeche.fr)